



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

# Dossier de candidature OCLFM 2026-2027

L'Orchestre et chœur des  
lycées français du monde



L'appel à candidature pour la saison 12 de l'Orchestre et chœur des lycées français du monde est lancé. Le dispositif mis en place pour cette nouvelle année scolaire et les modalités sont détaillés dans ce dossier.

## **Le dispositif**

L'**Orchestre et chœur des lycées français du monde** (OCLFM) est un dispositif fédérateur et emblématique du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Lancé en 2015, il fait coopérer et interagir des élèves, instrumentistes et choristes, d'âges et de pays différents pour un projet artistique d'envergure autour de deux passions, le français et la musique.

D'abord auditionnés grâce à des vidéos en ligne, les instrumentistes et choristes sélectionnés commenceront à échanger et travailler avec les artistes engagés auprès d'eux dans le projet, notamment via des outils numériques.

**Pour l'année scolaire 2026-2027, les 70 élèves instrumentistes et 40 élèves choristes sélectionnés se réuniront du 25 mars (jour des arrivées) au 6 avril 2027 (jour des départs) au lycée Descartes de Rabat (au Maroc) pour des répétitions suivies d'un concert (une billetterie dont certaines places dédiées aux familles sera ouverte et communiquée à l'approche du concert).**

## **Comment les élèves peuvent-ils candidater ?**

Les instruments de l'orchestre recherchés sont les suivants : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte et piccolo, hautbois, cor anglais, basson, clarinette, cor, trompette, trombone, tuba, timbales, piano et harpe (en fonction du programme musical).

Les choristes recherchés sont : soprano, tenor, alto, basse.

Les élèves intéressés, collégiens et lycéens (à partir de la 4ème pour les choristes), filles ou garçons, scolarisés dans un **niveau homologué** d'un établissement d'enseignement français à l'étranger au moment de la candidature et au moment du rassemblement doivent se porter candidats et candidates avant le 22/06/2026.

NB : il est entendu qu'une participation à l'OCLFM représente un réel engagement. Nous demandons aux élèves qui seront en terminale en 2026-2027 de bien juger l'investissement au regard de leurs examens de fin d'année.

Nous demandons aux élèves candidats de bien vouloir :

- remplir le formulaire de candidature en ligne : <https://arcg.is/8zj4D0>

- compléter et faire signer l'annexe 1 ci-jointe : formulaire d'accord préalable de candidature par la cheffe ou le chef d'établissement
- faire compléter l'annexe 2 ci-jointe : appréciation de l'enseignant ou enseignante d'éducation musicale de l'établissement scolaire
- déposer ces 2 annexes dans le formulaire de candidature mentionné ci-dessus. Un espace est prévu à cet effet.
- enregistrer une vidéo comprenant deux extraits d'œuvres du choix de l'élève (un extrait expressif et un autre technique).

L'enregistrement ne doit pas dépasser huit minutes.

Au début de la vidéo, l'élève indique son nom complet, son établissement scolaire, son pays et sa motivation. Il est possible de jouer ou chanter avec ou sans pianiste accompagnateur. Aucun enregistrement professionnel n'est attendu mais il est important de soigner la qualité du son.

Le candidat ou la candidate transmet ensuite sa vidéo préalablement déposée sur un hébergeur vidéo type YouTube, Vimeo, Dailymotion ... ou sur un drive type Dropbox, Google drive... en « copiant-collant » le lien URL de la vidéo dans l'espace du formulaire de candidature prévu à cet effet.

**Penser à bien ouvrir les droits de consultation : en cas de vidéo non accessible, les candidatures ne seront pas retenues.**

**Ne pas utiliser les plateformes de transfert de fichiers de type Wetransfer car les délais de téléchargement sont limités.**

**Toute candidature sans ces pièces sera irrecevable.**

## **Si un ou plusieurs de vos élèves sont retenus ?**

Une personne relais identifiée au sein de votre établissement sera chargée de recueillir les différentes pièces nécessaires à la confirmation d'inscription auprès des familles et de nous les transmettre via une plateforme de type « drive ». Ces modalités seront précisées ultérieurement, de même que les pièces qui composeront le dossier administratif (formulaire d'accord de la cheffe ou du chef d'établissement, fiche sanitaire, virement de la participation financière, attestation d'assurance santé, attestation de responsabilité civile, attestation sur l'honneur de responsabilité de l'instrument, transmission des plans de vol, formulaire de droit à l'image consenti car les répétitions et le concert final seront filmés et diffusés....).

Dès que les dossiers seront complets, l'établissement organisateur (le lycée Descartes de Rabat) prendra contact directement avec les familles pour les aspects pratiques du séjour, l'accueil et l'hébergement des élèves, la gestion de la billetterie du concert...

Une autorisation d'absence sur la période du 25 mars au 6 avril 2027 sera à prévoir pour les élèves sélectionnés. Les rencontres numériques préalables obligatoires se limiteront quant à elles à quelques heures en visioconférence, soit depuis une salle dédiée dans votre établissement, soit depuis le domicile des élèves.

Les élèves seront pris en charge dès leur arrivée à l'aéroport et durant tout leur séjour au Maroc. Ils seront logés obligatoirement dans des familles d'accueil du lycée Descartes de Rabat (ou à défaut au sein d'un hébergement collectif).

Les parents souhaitant accompagner leurs enfants durant le voyage ne pourront pas être hébergés dans les familles d'accueil, demander à rester avec leur enfant durant le séjour ou assister aux répétitions. Le programme pédagogique prévoit une immersion pour permettre à l'enfant de vivre pleinement cette expérience musicale et humaine.

## **Conditions financières**

Une contribution financière d'un montant de 250 € par participant sera demandée pour les frais d'organisation du séjour (à réévaluer en cas d'hébergement collectif) et comptez également la prise des billets d'avion ou de train.

Les diners et nuitées seront pris en charge par l'organisation.

**Veillez privilégier impérativement des billets d'avion remboursables ou modifiables.**

Bonne chance aux candidates et candidats !

## **Annexe 1 : Accord préalable du chef/de la cheffe d'établissement pour la candidature de son élève à l'Orchestre et chœur des lycées français du monde (OCLFM) Saison 2026-2027**

*Formulaire à compléter, signer et déposer avec le formulaire de candidature en ligne, dans l'espace prévu à cet effet.*

*Toute candidature sans ce document sera irrecevable.*

*Les candidats doivent être scolarisés dans un niveau homologué d'un établissement d'enseignement français à l'étranger **au moment de la candidature et au moment du rassemblement.***

Établissement :

Pays :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Je soussigné/soussignée..... chef/cheffe d'établissement :

- donne mon accord préalable pour la candidature de l'élève ..... scolarisé(e) pour l'année 2026-2027 dans un niveau homologué au sein de l'établissement.
- confirme avoir pris connaissance du montant de la participation financière de 250 € pour les frais d'organisation du séjour au Lycée Descartes de Rabat (à réévaluer en cas d'hébergement collectif) confirme avoir informé la famille que les élèves voyagent seuls et qu'ils sont obligatoirement hébergés dans une famille d'accueil du lycée Descartes de Rabat (ou à défaut au sein d'un hébergement collectif).

Signature et cachet du chef/de la cheffe d'établissement

## **Annexe 2 : Appréciation de l'enseignant ou enseignante d'éducation musicale de l'établissement scolaire**

*Formulaire à compléter, signer et déposer avec le formulaire de candidature en ligne,  
dans l'espace prévu à cet effet.*

Nom du professeur ou de la professeure :

Prénom :

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

Appréciation sur la candidature de l'élève :

Fait à

Le

Signature